



Séance du Comité syndical

Jeudi 2 février 2023 – 14h30

14 boulevard du 14 juillet, 89100 Sens

Salle Europe

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2022.

Adoption de l'ordre du jour de la séance :

- I. Elections des Vice-présidents
- II. Contractualisations régionales et européennes
 - a. Contrat Territoires en action (TEA) de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la période 2022-2028 :
 - Point d'information sur les démarches engagées auprès des EPCI dans le cadre de l'élaboration du contrat ;
 - Propositions des axes d'intervention à retenir dans le futur contrat de la Région et de la répartition financière des crédits alloués par l'enveloppe ;
 - Approbation des axes thématiques et de la ventilation financière ;
 - Calendrier : prochaines étapes à venir.
 - b. Appel à manifestation d'intérêt FEDER-FSE+ 2021-2027
 - Présentation du programme européen FEDER-FSE+ accolé à la contractualisation régionale ;
 - Délibération portant autorisation au Président pour un dépôt de candidature au titre de cet appel à manifestation d'intérêt.

- III. Point d'information sur le projet d'aménagement des anciennes voies SNCF (Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, Communautés de communes du Gatinais en Bourgogne et de la Vanne et Pays d'Othe)

- IV. Point d'information sur la convention de partenariat entre le PETR du Nord de l'Yonne et la Ville de Paris
 - a. Etat d'avancement du partenariat
 - b. Présentation du projet AgriParis

- V. Questions diverses